



Les Ilhes, le jeudi 7 mai 2020

Mesdames, messieurs les Maires,
Mesdames, messieurs les directeurs d'école,
Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

Objet : Ouverture des écoles

Réf : service enfance-jeunesse 04 68 11 12 46

La réunion du mardi 5 mai qui s'est tenu à Cuxac Cabardès et les échanges entre les différents acteurs du système scolaire c'est-à-dire, représentants de la Communauté de Communes, maires ou leur représentant et directrices-directeurs d'école a permis d'aboutir à la situation suivante :

- Les écoles du RPI Lastours et Mas Cabardès, Villardonnel, Caudebronde et Fontiers seront fermées à compter du 11 mai et jusqu'à nouvel ordre par arrêté du maire en place. Ces décisions ont été guidées par différents facteurs : contraintes de transport, de cantine, d'ALAE et en raison des conditions de sécurité sanitaire ne peuvent pas être respectées dans ces structures de par leur conception ;
- Sur proposition initiale de la circonscription, en accord avec les maires, les directeurs et après validation par l'IEN, les enfants de l'école de Caudebronde pourront être accueillis à l'école de Cuxac en petit groupe mais devront s'y rendre par leur propre moyen car le ramassage scolaire n'est pas prévu dans ce « sens » à ce jour ;
- Pour les autres écoles, la rentrée effective pour les enfants est fixée au jeudi 14 mai car le lundi 11 et mardi 12 mai sont 2 jours de « pré-entrée », réservés à la préparation des salles de classe, de cantine et d'hygiène sanitaire ;
- Dans tous les cas, les organisations des temps d'enseignements et groupes d'élèves proposés par les directeurs et des temps périscolaires CANTINE/ALAE organisés par la CDC seront proposés sur 3 semaines, jusqu'au vendredi 29 mai.
- Pour les ALAE, il est conseillé aux parents qui le peuvent, le matin de déposer leur enfant au moment des cours et le soir de le récupérer, dès la fin des cours, pour éviter les brassages et privilégier la garde des enfants des ayants droits. Ces derniers seront prioritaires. Les horaires de l'ALAE resteront inchangés. Les réservations seront à faire par le portail famille ;

- Pour les enfants qui mangeront à l'école, les parents doivent préparer un repas froid qui sera pris par les enfants dans les cantines ou une autre salle si celle-ci n'est pas adaptée en tenant compte des distances de sécurité ; les services de cantine fourniront l'eau et le verre pour chaque enfant. Les réservations pour la cantine devront continuer à se faire via le portail familles pour organiser cette pause méridienne;
- Si un enfant présente l'un des symptômes suivants (toux, éternuements, essoufflements, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre, conjonctivite...), il sera immédiatement isolé (principe de protection). Les parents seront aussitôt avertis par téléphone et devront venir le chercher dans les plus brefs délais ;
- La Communauté de Communes publiera les informations nécessaires sur le site de la Communauté de Communes ainsi que sur la page Facebook.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, messieurs les Maires, les directeurs d'école et les parents, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Cyril DELPECH

Président de la CDC de la Montagne Noire

Président du CIAS de la Montagne Noire

André GUITARD

Vice-Président en charge des écoles

et des ALAE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "AG", written over a horizontal line.